



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Comité Syndical N°06/10/2022**

Nombre de membres : 10  
Présents : 09  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical  
Le 06 octobre 2022  
à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

**Date de la convocation :** 29-09-2022  
**Date d'affichage :** 13-10-2022

**Titulaires Présents :** M. FARRUGIA,  
Mmes BESSON, FLAMAND,  
MM. BONNET, FEROTIN,  
Mme MARTIN-BLOCH  
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON,

**Pouvoirs :** M. BENOIT à Mme FLAMAND

La séance est ouverte, M. Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

François OLLEON, rapporteur, fait l'exposé suivant :

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°01 – BUDGET GENERAL M 14 - 2022**

**FONCTIONNEMENT**

**Dépenses**

611/414 – Contrats prestations de services ext.	- 15 000,00 €
6135/414 – Location mobilière	- 500,00 €
61521/414 – Entretien de terrain	- 2 000,00 €
62878/111 – Gendarmerie – Remboursement de frais	+ 8 500,00 €
62878/414 – DOJO – Remboursement de frais	+ 5 000,00 €
65748/414 – Subvention aux associations	+ 1 000,00 €
6336/020 – Cotisations CNFPT et CDG38	+ 100,00 €
64111/020 – Rémunération principale	+ 1 300,00 €
64114/020 – Indemnité inflation	+ 300,00 €
64118/020 – Autres indemnités	+ 770,00 €
6456/020 – Versement FNC	+ 450,00 €
6458/020 – Cotisations aux autres organismes sociaux	+ 80,00 €

042 / 6811 – Amortissements + 384 230,00 €

Recettes

040 / 7811 – Amortissements corporelles reçues au titre d'une MAD + 384 230,00 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses

21745 – Installations générales, agencements, aménagements - 2 800,00 €

21758 – Autres installations, matériels et outillages techniques + 2 800,00 €

040 / 28145 – Amortissements – Constructions sur sol d'autrui + 384 230,00 €

041 / 21745 – Immo. Corporelles reçues au titre d'une mise à disposition  
Constructions sur sol d'autrui + 1 538 631,16 €

Recettes

040 / 281745 – Amortissements corporelles reçues au titre d'une MAD + 384 230,00 €

041 / 2145 – Constructions sur sol d'autrui + 474 904,05 €

041 / 21318 – Autres constructions sur sol d'autrui + 1 063 727,11 €

**Le Comité Syndical, à l'Unanimité, DONNE son accord** pour ces modifications d'ordre budgétaire et pour l'ouverture des crédits aux comptes concernés qui ne modifient pas l'équilibre budgétaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Montbonnot-Saint-Martin, le 6 octobre 2022

LE PRÉSIDENT

Gilles FARRUGIA.



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Dominique BONNET